

La réunion de la commission paritaire de négociation de la convention collective s'est tenue le 15 avril 2016.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, les organisations patronales se sont quelques peu écharpées sur l'entrée ou non d'une nouvelle organisation patronale au sein de la négociation de la convention collective. Il s'agissait de l'ABF. Cela aurait fait 8 organisations patronales. Pour le moment l'AEF, le CNAE et la CNADA ont voté contre, le SEACE a voté pour. L'UPSA, la FNUJA et le SAFE ne se sont pas prononcés. Mais nous sommes rassurés, le point figurera de nouveau à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Histoire d'en remettre une couche... Bien échauffé, le collège patronal a abordé les comptes rendus des deux dernières réunions. Là encore les échanges n'ont pas été tristes. Et encore une fois aucune décision n'a été prise... si ce n'est d'en rediscuter à la prochaine réunion... Quelles avancées sociales !!!

Au bout d'un certain temps nous avons fini enfin par aborder les points à l'ordre du jour...comme quoi il ne faut pas désespérer. Il a donc été décidé...assez difficilement à vrai dire de former deux groupes de travail et une commission de suivi :

- Un groupe de travail sur l'accord concernant l'égalité professionnelle femmes/hommes. L'accord était à durée déterminée et est tombé depuis plusieurs mois. D'autre part des évolutions législatives sont à prendre en compte.
- Un groupe de travail sur l'accord concernant les risques psychosociaux. Cet accord était aussi à durée déterminée.
- Une commission de suivi concernant la santé au travail. Il s'agira en fait de travailler sur une campagne de sensibilisation à partir de l'accord.

Enfin un rapide débat a eu lieu sur la question de la restructuration des branches. C'est encore un point qui figurera dans l'ordre du jour de la prochaine réunion qui aura lieu le 20 mai 2016.

Chacune et chacun aura donc pu s'apercevoir que cette réunion n'a pas servi à grand-chose.

Une bonne nouvelle ... les nouveaux statuts de la CREPA ont été adoptés. L'instance va pouvoir enfin commencer à travailler ... et ce malgré les oppositions de la CGC et de la CFTC.